

Pause AESH

NOTE SYNTHETIQUE DES SUJETS EVOQUÉS



Rappel AESH Référentes

6 AESH Réf en fonction depuis novembre, entrée par "métiers" : TSA, Milieu Ordinaire, Maternelle, Co ULIS Ecole, Co ULIS Collège, Co ULIS Lycée. Planning et coordonnées communiqués par ce lien : [SITE ASH01](#)

Présentation de l'AESH Réf Collective ULIS Collège.

Virginie GRAND, AESH depuis 11 ans. AVS CO en ULIS Ecole TFM, puis AVS Co depuis 1 an en ULIS collège TFM (Trouble des fonctions motrices). Actuellement AESH I en lycée.

Contact : 06.22.60.75.56
ce.ia01-aeshr-cocollege@ac-lyon.fr
Permanence tél : lundi 17H-18H30 / mardi 17H-18H / mercredi 13H30-15H



Présentation de l'AESH Réf Maternelle : Estelle JANIN

Contact : ce.ia01-aeshr-maternelle@ac-lyon.fr
Tél : 06.10.20.71.92
mardi 16h45-18H
jeudi 16H45-18H

Différence entre AESH Collective et Ind-Mut

L'AESH Collective intervient au sein du dispositif ULIS pour l'ensemble des élèves bénéficiant de celui-ci. Elle peut être physiquement dans le dispositif avec l'ensemble des élèves ou dans les classes de référence avec un ou plusieurs élèves bénéficiant du dispositif.



GEVA-Sco et ESS

Chaque année, les élèves en situation de handicap ont une ESS. Pour les élèves "sortants" (comme les CM2) l'ESS est réalisée en début d'année scolaire afin de réfléchir à la suite du parcours de l'élève. L'AESH est invité à chaque ESS. Pour préparer celle-ci, possibilité de compléter des tableaux, prendre des notes au quotidien afin de rendre un GEVA-Sco au plus près du quotidien et des besoins de l'élève.

Au sein du GEVA-Sco, une partie concernant les missions exercées par l'aide humaine, l'AESH est tenu d'apporter son bilan. Il est fortement conseillé de rédiger en collaboration avec l'enseignant cet outil central de l'ESS.